

Pontivy le 13 août 2021

Clubs

Comité Directeur de la LBVB

Objet : Ordre du jour de l'Assemblée Générale de la LBVB

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la LBVB qui se tiendra le **samedi 28 août au Lycée St Ivy, 29 rue Abbé Martin à Pontivy**

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale (Après l'établissement d'une feuille de présence et l'appel des délégués, lecture et approbation du rapport de la Commission Electorale ou, à défaut, du Bureau de l'Assemblée portant sur la vérification des mandats et pouvoirs des représentants des GSA et sur le respect du quorum,)
- 2) Allocution de la Présidente,
- 3) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 29 août 2020
- 4) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective 21 novembre 2020
- 5) Présentation du Rapport Moral,
- 6) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales
- 7) Adoption du Rapport Moral
- 8) Présentation du Rapport Financier,
- 9) Rapport des vérificateurs aux comptes, précédé du rapport de l'expert-comptable,
- 10) Approbation des comptes de l'exercice clos
- 11) Vote du quitus au Trésorier Général,
- 12) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits,) et du budget
- 13) Adoption des propositions du Comité Directeur Régional et des Commissions régionales ainsi que des vœux des CDVB et GSA portant modification des Règlements Régionaux
- 14) Election au comité directeur (complément)
- 15) Election des vérificateurs aux comptes

16)Info diverses

Sont joints à cet ordre du jour :

- la liste des GSA avec le nombre de voix dont dispose chacun d'entre eux.

Seront sur le site de la Ligue :

- le PV de l'AG du 29/08/20
- le PV de l'AG électorale du 21/11/20
- le rapport moral et les rapports des Commissions régionales
- le rapport financier, les résultats financiers, le rapport du vérificateur aux comptes (sera remis le jour de l'AG)
- le projet de Règlement financier et de budget
- les propositions et vœux portant modification des Règlements Régionaux

Ont été envoyés par voie postale le 16/07/21 :

- une procuration en blanc permettant à un GSA de se faire représenter à l'AG par un autre GSA appartenant au même CDVB
- une procuration en blanc permettant à un président de GSA de donner mandat à un membre de son club

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Viviane LE THOMAS
Présidente de la L.B.V.B.

